



RECU EN PREFECTURE

Le 30 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230622-D00723110-DE

Publié le : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 Juin 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°4), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°4), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°5), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (à partir de la question n°3, après le vote des amendements), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°3, à partir du vote de l'amendement n°5), Mme Valérie HALLER (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°48 incluse), M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°17), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°17 incluse), M. Jean-Hugues ROUX (à partir de la question n°5), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°41 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (à partir de la question n°5), Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

M. André TERZO.

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Marie ZEHAF.

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Valérie HALLER à M. Benoit CYPRIANI (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO (à partir de la question n°49), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n°16 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°18), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°42), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°7), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 48 - Subventions associations sportives

Délibération n° 2023/007231

Subvention à des associations sportives

Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 3	07/06/2023	Favorable unanime

Résumé :

Ce projet de délibération porte sur l'attribution de subventions aux associations sportives dans le cadre des programmes subventions manifestations - subventions exceptionnelles et animations.

I - Programme «Manifestations sportives et subventions exceptionnelles»

- District de Pétanque 1 000 €
Organisation du 4e Grand Prix de la Ville de Besançon le 1er juillet prochain sur le complexe sportif du Rosemont.

- Entre-Temps Escalade 1 500 €
Organisation des demi-finales du championnat de France de Difficulté les 27 et 28 mai à la salle Marie Paradis.

- Office Municipal des Sports 8 000 €
L'Office Municipal du Sport organisera une journée de promotion des clubs sportifs bisontins samedi 24 juin entre 10h et 18h. Cette manifestation se déroulera sur l'espace public compris entre le Palais des Sports, l'avenue Léo Lagrange, le stade d'athlétisme et l'annexe 3 de Léo Lagrange.
Chaque association bénéficiera d'un stand sur le complexe sportif Léo Lagrange autour de la piste. Cet espace permettra de donner les renseignements nécessaires à la prise de licence par les enfants et adultes intéressés.
Les clubs disposeront, en proximité de ce stand, d'un espace d'animation permettant de réaliser des initiations/démonstrations de leurs disciplines.
65 clubs sont attendus.

- Sporting Futsal 500 €
Participation au mondial féminin de Futsal à Nantes du 27 au 29 mai

- Hand Ensemble 4 500 €
Organisation du championnat de France hand fauteuil les 8 et 9 juillet prochain au Palais des Sports Ghani Yalouz.

En cas d'accord, la somme totale, soit 15 500 €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.40.6574.0022109.20300

II - Programme «Animations sportives»

A - Aide à l'emploi d'éducateurs sportifs

Certaines structures sportives implantées sur le territoire de la commune disposent d'emplois d'éducateurs sportifs. La Ville de Besançon contribue financièrement à ces emplois, en contrepartie d'une implication des cadres sportifs dans différentes actions d'animation portées par la Ville (interventions dans le temps scolaire en partenariat avec l'Inspection Académique, participation à Vital'Été et projets spécifiques).

Il est proposé le versement du solde de la subvention relative à la saison 2022/2023 en complément du premier versement réalisé à l'automne 2022 (délibération du Conseil Municipal du 3 novembre 2022).

Clubs	Montant 2021/2022	Acompte 2022/2023	Solde 2022/2023
Amicale Cycliste Bisontine	2 800 €	2 000 €	800 €
Besançon Association Patinage Artistique	2 800 €	1 000 €	400 €
Club Pugilistique Bisontin	4 500 €	3 000 €	1 500 €
Doubs Sud Athlétisme	2 000 €	2 000 €	500 €
Besançon BMX	1 200 €	1 200 €	700 €
Olympique de Besançon	2 500 €	2 500 €	1 250 €
Indépendante Comtoise	0 €	2 250 €	750 €
DOJO Franc Comtois	2 750 €	2 000 €	750 €
Entre-Temps escalade	2 300 €	2 000 €	1 000 €
Besançon Doubs Hockey Club	2 200 €	1 600 €	600 €
Comité du Doubs de Tennis de Table	2 750 €	2 000 €	0 €
Volant Bisontin	3 750 €	2 500 €	1 250 €
Association Sportive Besançon Patinage	0 €	1 000 €	400 €
Orchamps Palente AS	0 €	2 000 €	500 €
Besançon Roche Tennis de Table	0 €	0 €	750 €
Besançon Gymnastique Rythmique	0 €	0 €	750 €
TOTAL			11 900 €

Le Comité Régional Handi sport est un partenaire de la Ville de Besançon pour le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Cet opérateur est mobilisé notamment sur la mise en œuvre du Raid Handi Fort et l'opération Vital été. Par ailleurs, il accompagne les clubs et leurs éducateurs pour l'accueil de ces publics. L'ensemble des relations entre la Ville et le CRH sont définis dans le cadre d'une convention jointe au présent rapport qui prévoit l'attribution d'une subvention de 4 500 €

- Comité Régional handi sport 4 500 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 16 400 €, sera prise en charge sur la ligne de credit 65.40.6574.0022114.20300.

B - Raid Handi Fort

La Ville de Besançon et le Centre Omnisports Pierre Croppet ont organisé les 5, 6 et 7 mai derniers la 15ème édition du Raid Handi-Forts en partenariat avec le tissu associatif local.

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes aux associations mobilisées :

- Balise 25	500 €
- Décoche Bisontine	300 €
- Entre-Temps escalade	500 €
- B'IAPAS	500 €
- Soleil Brille Pour Tout le Monde	300 €
- AFFC Aikibudo	300 €
- Sors les Mains de tes Poches	300 €
- ASEP	300 €
- Comité Départemental Sport Adapté	300 €
- ASCCB (Salins de Bregille)	500 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 3 800 €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.40.6574.0022112.20300.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- Manifestations sportives et subventions exceptionnelles :
 - District de Pétanque 1 000 €
 - Entre Temps escalade 1 500 €
 - Office Municipal des Sports 8 000 €
 - Sporting Futsal 500 €
 - Hand Ensemble 4 500 €

- Animations
 - Amicale cycliste bisontine 800 €
 - BAPA 400 €
 - CPB 1 500 €
 - DSA 500 €
 - Besançon BMX 700 €
 - Olympique Bisontin 1 250 €
 - Indépendante Comtoise 750 €
 - Dojo Franc-comtois 750 €
 - Entre Temps escalade 1 000 €
 - BDHC 600 €
 - Volant Bisontin 1 250 €
 - ASBP 400 €
 - Orchamps Palente AS 500 €
 - Besançon Roche Tennis de Table 750 €
 - BGR 750 €
 - CRH 4 500 €
 - Balise 25 500 €
 - Décoche Bisontine 300 €
 - Entre Temps escalade 500 €
 - B'IAPAS 500 €
 - Soleil Brille Pour Tout le Monde 300 €
 - AFFC Aikibudo 300 €
 - Sors les Mains de tes poches 300 €
 - ASEP 300 €
 - Comité Départemental Sport Adapté 300 €
 - ASCCB 500 €

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

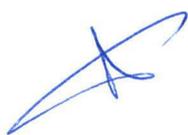
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



André TERZO,
Conseiller Municipal Délégué



Anne VIGNOT

FICHE SUBVENTION CM DU 22 JUIN 2023

ASSOCIATION	DISCIPLINE	BUDGET GLOBAL ASSOCIATION	MONTANT DÉJÀ ALLOUÉ À L'ASSOCIATION (EXERCICE BUDGETAIRE EN COURS)	SALARIES	ADHERENTS			PROJET							
					Femmes	Hommes	Total	Politique de soutien à		Budget manifestation	Bénévoles mobilisés	Subvention sollicitée	Proposition de subvention	Valorisation aide non numéraire de la Collectivité	Rappel subvention 2022
Entre Temps Escalade	escalade	718 000 €	6 173 €	10	222	252	474	Manifestation sportive	Organisation des demi-finales du championnat de France de difficulté	20 410 €	50	5 000,00 €	1 500 €	0 €	0 €
District Pétanque	pétanque							Manifestation sportive	Organisation du 4e Grand Prix de la Ville de Besançon de pétanque	7 160 €	20	1 500 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €
Office Municipal du Sport			1 000 €					Manifestation sportive	Organisation de la journée "Trouve ton sport" destiné à la promotion des associations sportives bisontines			8 000 €	8 000 €		5 000 €
Sporting Futsal	Futsal	78 000 €	9 272 €	0	28	239	267	Manifestation Sportive	Accompagnement du club dans le cadre de sa participation au mondial féminin de Futsal à Nantes	3 200 €	5	500 €	500 €	0 €	0 €
Hand Ensemble	Hand Sport adapté	51 000 €	484 €	0	3	18	21	Manifestation sportive	Organisation du championnat de France de hand-fauteuil	34 640 €	50	5 000 €	4 500 €	10 000 €	0 €

Balise 25	<i>course orientation</i>	48 000 €	4 564 €	0	59	74	133	Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur deux journées	500 €		500 €
Décoche Bisontine	<i>Tir à l'arc</i>	10 000 €	424 €	0	20	23	43	Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur une journée	300 €		300 €
Entre Temps Escalade	<i>escalade</i>	718 000 €	6 173 €	10	222	252	474	Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur deux journées	500 €		800 €
Bia'Pass								Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur deux journées	500 €		500 €
Soleil Brille Pour Tout le Monde	<i>sport adapté</i>	60 000 €	5 142 €	1	66	149	215	Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur une journée	300 €		300 €
AFFC Aikibudo	<i>Aikibudo</i>							Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur une journée	300 €		300 €
Sors les Mains de tes poches								Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur une journée	300 €		300 €
ASEP								Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur une journée	300 €		0 €
CDSA	<i>sport adapté</i>							Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur une journée	300 €		0 €

ASCCB	<i>sport adapté</i>	63 000 €	4 878 €	0	19	22		Animation Sportive	participation Raid Handi Fort	mobilisation sur deux journées	500 €		0 €
-------	---------------------	----------	---------	---	----	----	--	---------------------------	----------------------------------	---------------------------------------	--------------	--	-----